

**DES MECANISMES
A LA LUTTE
CONTRE LA VIOLENCE**

Mémoire de géopolitique
du lieutenant-colonel Yannic ANTONIADES
dans le cadre du séminaire
«le renouvellement de la réflexion stratégique française»

Directeur : Monsieur Philippe WODKA-GALLIEN,
chargé de communication externe guerre électronique
de la société THALES Systèmes aéroportés,
membre du Comité d'experts
de l'Institut de diplomatie et de défense.

DES MECANISMES
A LA LUTTE CONTRE LA VIOLENCE

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE
DES MECANISMES NOUVEAUX ET COMPLEXES...

Typologie opérationnelle de la violence
Des formes génériques identifiées

SECONDE PARTIE
... IMPOSANT UNE LUTTE A REPENSER

Des éléments de conception variés
Des domaines à maîtriser

« Considérant la gamme étendue des possibilités qu'offrent les conflits armés du futur..., il est nécessaire d'actualiser les concepts et les procédures pour intervenir dans les conflits armés asymétriques »

Anthony Cordesman
(Centre d'Études Stratégiques et Internationales à Washington)

INTRODUCTION

La fin de la guerre froide a créé l'illusion de la fin de l'histoire et de son renouvellement perpétuel d'horreurs qui ne resteraient que souvenirs, d'un monde meilleur. La réduction des formats des forces armées a été le corollaire de cette vision. Et pourtant depuis ce changement de posture du monde, jamais les forces armées n'ont été autant sollicitées. Pour ne citer que les armées françaises, elles ont participé à une opération par an en moyenne entre 1960 et 1990, cinq opérations par an en moyenne entre 1990 et 2000 et elles sont engagées aujourd'hui dans une vingtaine d'opérations extérieures¹. Cette progression reflète directement le niveau d'instabilité dans le monde en cette fin de XXe et début de XXIe siècle. L'ordre occidental instauré au XIXe siècle a laissé place au retour de la violence généralisée. Une nouvelle ère stratégique s'est ouverte avec l'apparition de nouveaux types de conflits et la recherche de la paix par tous les moyens diplomatiques et militaires. La violence de guerre a fait place à des conflits intra-étatiques et favorise de nouvelles formes de violence. Parallèlement, on assiste à l'impuissance des nations dites civilisées à mettre fin à certains de ces conflits potentiels ou déclarés. De plus, l'intervention d'une nation dans un conflit l'expose de plus en plus aux risques terroristes. Enfin, on assiste à une montée en puissance d'une violence diffuse dans les grandes métropoles occidentales ou internationales comme la violence mafieuse. Mais on ne doit plus répondre systématiquement à la

¹ 30 opérations environ entre 1960 et 1990
50 opérations environ entre 1990 et 2000

violence par la violence. Les réponses apportées par la communauté internationale doivent désormais contrôler et empêcher l'escalade de cette violence multiforme.

Dans ce nouveau contexte, il convient d'analyser les nouveaux types de violence de ce monde en identifiant leurs causes, leurs acteurs et leurs modes d'action. Cette démarche doit permettre par la suite d'identifier de nouveaux concepts d'emploi de la force et des forces armées plus généralement. Il s'agira de développer différentes approches destinées à contrer voire éradiquer les phénomènes de violence.

Le postulat est que pour pouvoir lutter contre les violences nouvelles, il faut en connaître les mécanismes car la force seule comme réponse n'est plus suffisante. Selon le type de violence à contrer, les actions à mener seront très variables. La planification et la conduite d'opérations doivent alors être orientées et guidées par cette typologie des conflits. Il est donc essentiel d'établir une classification des violences organisées et d'en comprendre les dynamiques internes par la perception de la volonté et de comportements des acteurs en conflit. Cette grille servira alors de base à la recherche de nouvelles stratégies pour contrer ces nouvelles violences.

1 PREMIERE PARTIE :

DES MECANISMES NOUVEAUX ET COMPLEXES...

Si la violence individuelle a fait l'objet de nombreuses études quant à ses causes psychologiques, sociologiques ou ethnologiques, les mécanismes de la violence collective sont bien plus complexes à appréhender compte tenu de son aspect multidisciplinaire.

1.1 TYPOLOGIE OPERATIONNELLE DE LA VIOLENCE

Avant d'établir une classification plus opérationnelle des violences collectives, nous pouvons d'ores et déjà distinguer les violences impulsives des violences instrumentales. Les premières sont la conséquence de deux instincts humains que sont l'agressivité et la peur². Innées, acquises ou encore développées par l'environnement, elles déclenchent une réaction pour la recherche du plaisir ou contre l'agression de quelque nature que ce soit. Les sentiments de privation et de frustration transforment cette agressivité en violence³. Les violences instrumentales, en revanche, procèdent d'un calcul rationnel et délibéré destiné à servir les objectifs d'un individu ou d'un groupe. Ces buts à atteindre sont le plus souvent inaccessibles par d'autres moyens que ceux de la violence. Comme pour la violence impulsive, l'environnement peut favoriser, catalyser ou amplifier le phénomène de la violence instrumentale. A l'extrême, cette violence peut cultiver ses règles, ses codes, ses mœurs, bref devenir un véritable mode de vie.

Parallèlement à cette première distinction, il en ressort une seconde entre les violences directes et les violences indirectes, dites encore structurelles ou collectives au sens strict⁴. Les premières sont perpétrées par une personne ou un groupe d'individus bien identifiés. Elles sont généralement

² Konrad Lorenz, L'agression, une histoire naturelle du mal, Paris, Flammarion, 1967.

³ L. Berkowitz, Frustrations, Comparisons and other sources of Emotional Arousal as Contributors to Social Unrest, Journal Soc. Issues, 1972.

⁴ Johan Galtung, Violence, peace and peace research, Journal of Peace Research, 1969.

physiques. Les violences structurelles sont plus diffuses et proviennent de pratiques sociales oppressives. C'est le cas des violences économiques et de l'intolérance.

Au-delà de ces répartitions, c'est bien une classification d'ordre opérationnel, directement utilisables par les forces armées qu'il convient d'établir si l'on veut parvenir à dégager des concepts et des stratégies d'action. De l'expérience des conflits récents, il ressort six types de violence que l'on peut caractériser par leurs causes, leurs acteurs, leurs motivations et leurs manifestations. Bien évidemment, une force mandatée pour résoudre un conflit ne serait pas uniquement confrontée qu'à un seul de ces types mais bien à une combinaison d'entre eux.

1.1.1 LA VIOLENCE ENGAGÉE

Extrêmement répandue, la violence engagée émerge d'une volonté individuelle ou collective et consiste en actions destinées à atteindre un objectif précis. Ses acteurs sont souvent des milices, des groupes paramilitaires ou de guérillas issus d'organisations politiques devenues clandestines. Initiée par des groupes identitaires distincts de ceux constituant la majorité du pays, cette violence exprime une frustration et trouve sa motivation dans la recherche de cette identité. La disparition d'un Etat peut déclencher cet idéal souvent sous-jacent. Cette violence vise souvent l'acquisition d'une autonomie ethnique ou religieuse. Elle s'accompagne très généralement d'une recherche de richesse ou de pouvoir, incluant des actes de type criminel.

Son mode d'expression le plus courant s'exerce au travers d'actions de type terroriste ciblées ou aveugles. L'objectif étant de soumettre les populations, certains groupes deviennent puissants et recherchent une certaine crédibilité auprès des populations soumises voire une légitimité auprès de l'opinion internationale. Dans ce cas de violence, c'est sans aucun doute la volonté très forte des acteurs qu'il faut influencer ou anéantir.

La guerre civile qui a ravagé le Liban pendant de longues années est un modèle de violence engagée bâti sur l'affrontement de communautés initialement reconnues et sur la disparition de la structure d'un Etat⁵.

1.1.2 LA VIOLENCE INSURRECTIONNELLE

Moins répandue, la violence insurrectionnelle se manifeste par des émeutes populaires consécutives à des désordres sociaux et institutionnels. Pratiquée par des foules ou des groupes, elle s'attaque aux symboles matériels ou humains de leur mécontentement. Initialement impulsive et populaire, elle peut rapidement être récupérée puis exploitée par des groupes de combattants actifs ou des miliciens. Ses motivations sont le plus souvent le défoulement, le plaisir et l'élimination du stress. Quelquefois, la recherche d'un enrichissement par des moyens illicites s'ajoute à ces motivations. Elle se manifeste d'abord par des violences d'ordre psychologiques (grèves, provocations aux forces de l'ordre, revendications médiatisées,...) mais peut rapidement prendre des formes plus radicales et plus aveugles de type vandalisme, pillage, saccages, guérilla urbaine, agressions policières voire exécutions sommaires. Là encore, les sentiments de frustration ou de privation peuvent jouer le rôle de catalyseur. Les jeunes et les adolescents s'impliquent tout particulièrement dans ces actes en environnement de guerre civile⁶.

Les forces armées, mandatées pour remplir une mission autre sur le théâtre, peuvent soit contribuer à prévenir et éviter ces violences soit y être indirectement confrontées une fois présentes.

1.1.3 LA VIOLENCE INSTITUTIONNELLE

Tantôt conséquence ou bien cause des deux types de violence précédents, la violence institutionnelle peut être la réaction d'un Etat totalitaire (mais faible ou se sentant menacé) face à ces dernières et refusant toute opposition. Il s'agit de l'engagement dans la spirale « rébellion-répression ». L'acteur peut être

⁵ Dr Adnan Houballah, *Le virus de la violence : la guerre civile est en chacun de nous*, Albin Michel, 1996.

⁶ Cf. conflit Israëlo-palestinien : manifestations de jeunes dans les territoires occupés.

soit un organe de sécurité du pays lui-même (armée, services secrets), soit une organisation écran de type paramilitaire agissant en sous-traitance pour cet organe. Son but est la conservation et l'exercice du pouvoir parfois mêlé à une volonté de domination. Comme pour les autres types de violence, le besoin de l'enrichissement facile et rapide peut s'y rallier. Elle est parfois difficilement détectable quand elle emprunte un cadre légal de pratiques discriminatoires à l'égard d'individus ou de groupes sociaux. Lorsqu'elle se manifeste sous forme de ségrégation, elle est bien plus visible et officielle. L'exemple du Rwanda a démontré qu'elle pouvait aussi prendre des formes plus radicales encore pouvant aller jusqu'au génocide.

Comme pour la violence insurrectionnelle, les forces armées peuvent y être confrontées au cours d'une mission annexe et devoir la contrer le cas échéant.

1.1.4 LA VIOLENCE MAFIEUSE

La violence mafieuse, elle, se développe dans une certaine discrétion. Basée sur un climat politique faible, elle permet le développement d'organisations mafieuses aux activités illégales et en toute impunité. Servant des intérêts privés, elle s'appuie sur le laxisme du pouvoir en place ou de la corruption de ses représentants tout comme de la crainte des populations. Les motifs essentiels sont financiers et le champ d'action international. Les mécanismes de cette violence sont facilités par le délicat contrôle des transferts financiers dans le monde et l'opacité des transactions opérant dans certains pays. Les organisations sont variables et les secteurs d'activité deviennent de plus en plus « blancs ». Ce sont les cartels d'Amérique du sud, les gangs urbains, les sectes occidentales. Dans certains cas (drogue par exemple⁷), il s'agit de véritables organisations parastatistiques articulées autour d'une politique englobant les aspects économiques, sociaux, stratégiques et même militaires ! Les acteurs peuvent s'appuyer sur des motifs d'apparence « louables » tels que la mondialisation, la liberté, un particularisme régional... Les modalités d'action sont l'intimidation, le racket, le chantage, les règlements de compte, les vols, les agressions...

Le niveau terminal de cette violence peut être la guérilla urbaine, les prises d'otages massives, le terrorisme accompagné d'un territoire réservé et d'une armée privée.

1.1.5 LA VIOLENCE PSYCHOTIQUE

La violence psychotique frappe des individus déjà déstabilisés par d'autres types de violence dans un contexte de guerre civile. Elle accompagne ces autres formes de violence en les rendant plus destructrices. C'est une sorte d'accoutumance de la population à la violence avec une perte totale des repères et des structures sociales. Son principal acteur est la jeunesse déstabilisée, fragilisée et manipulable, ne disposant plus d'aucune référence dans des sociétés détruites. Ces jeunes ne savent ni ne peuvent choisir « leur camp ». Ils s'en remettent alors au cycle infernal et sans fin de la violence dans une atmosphère de peur et d'angoisse. A la différence de combattants motivés par la maîtrise ou la destruction d'un adversaire, cette jeunesse victime et désemparée a pour unique objectif de sauver sa vie. Animée par la haine et la rancœur, cette violence devient alors très agressive, déterminée et dérape dans une violence incontrôlable et meurtrière⁸. Les paramètres psychologiques sont les mécanismes essentiels de cette violence. La psychologie de l'adolescence dans un environnement de guerre civile est le catalyseur de cette violence qui ne suit plus que l'instinct destructeur et la défiance de la mort⁹. L'instrumentalisation idéologique ou religieuse de ces populations devient alors aisée. Elle peut aussi s'accroître lorsque l'usage de la drogue chez ces jeunes est concomitant.

Même si ces comportements sont plus du ressort du médical et de la psychiatrie, les forces armées peuvent y être confrontées sur un théâtre et devront prendre en compte les difficultés inhérentes en matière de sécurité.

⁷ Xavier Raufer, Les superpuissances du crime : enquête sur le narco-terrorisme, Plon, 1993

⁸ Dr Adnan Houballah, Le virus de la violence...

⁹ Des milliers de jeunes soldats du continent africain ont moins de dix ans...

1.1.6 LA NON-VIOLENCE

La non-violence est un redoutable moyen de pression en affirmant la seule réponse politique à une violence institutionnelle. Elle s'appuie sur les forces morales et spirituelles des peuples. La désobéissance civile (refus du paiement de l'impôt) ou le « boycott » de produits en font partie entraînant l'asphyxie progressive d'un pouvoir. Son efficacité est due à son effet de surprise. Elle persuade l'adversaire par la pratique de la conversion psychologique et la soustraction de son objectif à atteindre. Ce n'est ni une fuite, ni une défaite mais une stratégie novatrice¹⁰. Sa force réside dans sa masse et sa cohésion. Il faut gagner l'affection et la confiance de ceux dont on combat la politique et les idées. La non-violence peut en outre cacher d'autres formes de violence (dissimulation de groupes armés dans une manifestation pacifiste par exemple) et inversement compléter des actions violentes. Son utilisation tactique aux côtés d'autres formes de violence est fréquente en environnement urbain et médiatisé (manifestations pacifistes de femmes et enfants, « sitting », grève de la faim...).

Si elle s'inscrit dans la durée, la non-violence peut devenir redoutable et en aucun cas des actions militaires ne peuvent la combattre.

1.1.7 LA COMBINAISON DES LOGIQUES DE VIOLENCE

Dans la réalité des théâtres d'opérations, on assiste à une combinaison de ces différents modes de violence exprimée à divers degrés. Les forces armées nationalistes de l'ex-Yougoslavie exerçaient une violence engagée (opposition au pouvoir central et aux autres milices) mais aussi une violence institutionnelle (contre les populations soumises à leurs exactions). De même, la recherche de l'enrichissement rapide et facile de groupes mafieux a suppléé la violence insurrectionnelle et populaire albanaise.

Les acteurs aussi peuvent être différents. C'est ainsi qu'une violence de groupes identitaires peut générer rapidement une violence institutionnelle pour rétablir l'ordre.

1.1.8 LES DEGRES D'INTENSITE

Pour chacune des violences précédentes, on trouve différents degrés d'intensité dans leur manifestation.

Au plus bas niveau, la violence psychologique ne présente aucune action physique. Il s'agit de la menace, de l'exclusion ou encore du mépris. Plus ressentie en tant que telle, la violence sporadique peut se définir comme l'expression du passage à une violence permanente. Se situant au niveau intermédiaire, la violence ciblée s'exerce contre une personne ou un groupe d'individus sensés représenter le symbole de l'adversaire à combattre. Beaucoup moins acceptable est la frappe quelconque destinée à instaurer la terreur et contraindre les autorités à négocier. Pouvant se limiter aux biens matériels mais s'entendant malheureusement et trop souvent aux personnes, cette violence aveugle est sans doute la plus délicate à enrayer. Lorsque qu'une communauté nationale ou internationale reconnaît ouvertement les actes de violence commis, on fait face à une violence légitimée, avant dernier niveau d'intensité. Enfin, au sommet de cette classification, la violence généralisée se caractérise par une guerre ouverte ou l'on ne maîtrise plus les actes de violence.

Chacun de ces niveaux peut évoluer vers le haut ou le bas plus ou moins rapidement. L'adaptation des modes d'action des forces armées est bien évidemment essentielle à chaque stade, y compris en terme de planification d'opérations, pour que l'efficacité et l'efficience soient maximales.

On le constate au travers de cette typologie théorique, les phénomènes de violence sont à la fois nombreux, variés, non exclusifs et parfois combinatoires. Ils se manifestent par ailleurs sur une échelle de niveaux d'intensité suffisamment ample pour demander une adaptation de tous les instants de la part de ceux qui les combattent. Ils résultent de « terrains » et d'environnements différents, d'acteurs multiformes et de leviers démultiplicateurs puissants.

¹⁰ Lanza del Vasto, Techniques de la non-violence, Paris, Denoël/Gonthier, 1973.

1.2 DES FORMES GENERIQUES IDENTIFIEES

Parmi toutes ces formes dénombrées, il en est trois particulièrement identifiées et courantes sur les théâtres d'opérations de la dernière décennie : la guérilla, la terreur et le terrorisme.

1.2.1 LA GUERILLA

Stratégie globale de lutte du faible au fort, la guérilla se définit comme une lutte armée sur le territoire nationale par des groupes de partisans, contre des troupes régulières, dans le but de défendre une cause politique, sociale, religieuse ou ethnique.

Faute de moyens humains et matériels suffisants, elle nécessite au minimum le soutien logistique des populations locales (hébergement, nourriture, renseignements, recrues,...). Mais elle peut aussi s'appuyer sur les aides de pays étrangers en matière de fourniture d'armements, de médicaments ou de conseils militaires. Basée sur des opérations de petite envergure en forêts, en montagne ou sur des terrains difficilement accessibles, la tactique de la guérilla repose essentiellement sur le harcèlement. Frappant rapidement et sporadiquement, les guérilleros effectuent des opérations destinées soit à couper les axes de communications nécessaires à l'adversaire, soit à s'emparer d'armement ou d'équipements au moyen d'embuscades. La disparité de leurs actions, leurs faibles effectifs et leur mobilité sont des atouts majeurs rendant difficiles leur captures. Depuis quelques années, les guérillas étendent leurs modes d'actions classiques à des alliances avec des groupes mafieux (trafiquants de drogues par exemple en Colombie) ou au terrorisme aveugle. Des pactes se nouent aussi avec les populations qu'elles placent sous leur coupe. Les factions prennent par exemple en charge la sécurité des habitants en échange soit d'une loi du silence, soit de l'adhésion à des valeurs (consommation de drogues). Lorsque ces pactes n'aboutissent pas assez vite, ils s'imposent finalement par des exactions ou des tueries.

1.2.2 LA TERREUR

Autre forme générique identifiée, la terreur est une véritable stratégie de déstabilisation des socles culturels d'une population. Il s'agit d'obtenir une victoire par un puissant impact psychologique sur une collectivité humaine. Elle anéantit toute velléité d'opposition physique ou morale. Les individus pris de peur, arme de la terreur, n'ont plus le sens d'une quelconque réaction cohérente. Une fois instaurée, cette peur peut devenir chronique et donc légitimée par la population soumise. Souvent exercée par une armée ou des forces de l'ordre omniprésentes, elle peut s'apparenter à un terrorisme d'Etat. C'est l'arme des forts ou d'un pouvoir en place. Les modes d'action retenus peuvent être l'exercice d'une violence à grande échelle et indirecte : enlèvements, tortures, chantages, ... Créer des incertitudes auprès des familles devient un puissant outil de terreur. Elle ne peut s'exercer que sur une zone ou un territoire parfaitement maîtrisé.

1.2.3 LE TERRORISME

Intéressons-nous tout particulièrement à une autre forme générique parfaitement identifiée et qui préoccupe l'ensemble des nations en ce début de XXI^e siècle : le terrorisme. Aux mécanismes semblables à ceux de la terreur, basés sur la peur, la violence ou la menace de la violence, le terrorisme n'est pas l'œuvre d'un pouvoir en place mais au contraire celui d'individus voulant imposer un autre pouvoir. Utilisant des armes autres que celles de la guerre et n'ayant pas de règle de comportement précise, les terroristes peuvent frapper partout pour imposer des objectifs religieux, idéologiques ou politiques.

Cinq types principaux de terrorisme se distinguent en fonction de leurs buts à atteindre. Le terrorisme de droit commun tourné vers des objectifs exclusivement politiques occupe la Mafia en Italie ou encore les narco-trafiquants d'Amérique du sud. Seuls et sans soutien populaire, d'autres individus engagent des processus révolutionnaires pour tenter de mobiliser les masses dans un terrorisme qualifié de marginal. C'était le cas des Brigades rouges ou d'Action directe. A l'inverse, encre dans un processus révolutionnaire, le terrorisme de guérilla bénéficie du soutien massif des populations comme cela a été le cas de la résistance Afghane ou contre l'occupation nazi durant la seconde guerre mondiale. Hors de

tout processus révolutionnaire, le terrorisme politique est celui de l'Euskadi Ta Askatsuma (ETA) ou encore de l'Irish Republican Army (IRA). Exploitant le soutien populaire, son but est de faire connaître et partager son mouvement et ses objectifs. Enfin, plus récemment, le terrorisme religieux s'exprime par des violences intenses contre « l'infidèle ». C'est celui qui nous préoccupe le plus largement aujourd'hui de par ses actions récentes des 11 septembre 2001 et 11 mars 2004. Dans sa catégorie se situent la secte AUM Shinri Kyo, les mouvements anti-avortement et bien sûr le terrorisme islamique aux capacités redoutées et au caractère transnational inquiétant.

Influer sur l'opinion publique, modifier les esprits, peser voire orienter les décisions politiques, tels sont les principaux objectifs de tout terroriste. La prise en compte du concept ou de la caractéristique politique est essentielle pour comprendre ses buts, ses motivations et ses projets, primordiale également pour le distinguer des autres types de violence. La seconde caractéristique du terrorisme réside dans la planification et le calcul systématique de ses actions. Pour être du terrorisme, la violence doit être perpétrée par une entité organisée, qui comporte au moins une structure et une chaîne de commandement identifiable, et non rester l'acte isolé d'un individu agissant de son propre chef. En distinguant les terroristes d'autres types de criminels et le terrorisme d'autres formes de crime, nous pouvons donc dire que le terrorisme est fondamentalement politique dans ses buts et ses motivations ; violent en actes ou en menaces ; destiné à avoir des répercussions psychologiques au-delà de la victime ou de la cible initiale ; dirigé par une structure mettant en jeu une chaîne de commandement ou une organisation en cellules clandestines (dont les membres ne portent ni uniformes ni insignes) ; perpétré par un groupe subnational ou une entité non étatique.

L'impact du terrorisme se mesure à l'écho médiatique qu'il obtient après ses actions et sur l'effet de peur procuré dans les populations. L'acte recherche donc le créneau d'audience maximale, le ou les symboles représentatifs du message qu'il convient de faire passer et une dramatisation exacerbée. Le terrorisme est spécifiquement destiné à produire les effets psychologiques qui touchent un cercle plus large que la ou les victimes immédiates et l'objet direct de l'attentat. Son but est de susciter la peur, et donc d'intimider une « audience cible »

plus large : groupes ethniques ou religieux rivaux, pays entier, gouvernement ou parti politique, opinion publique en général. Le terrorisme a pour but de s'approprier le pouvoir quand il ne l'a pas ou de le consolider quand il est très faible. A travers la publicité générée par la violence, les terroristes cherchent à obtenir la puissance, l'influence et le pouvoir qui leur font défaut, afin d'effectuer le changement politique, sur un plan local ou international¹¹.

La dimension religieuse de beaucoup de groupes terroristes contemporains ou disparus, est évidente : elle est en général liée à l'engagement ou à la culture des individus qui en sont membres. Cependant, les motivations de tous ces groupes (IRA, FLN, OLP) sont avant tout politiques et non pas religieuses. Pour d'autres organisations cependant, la motivation religieuse est primordiale ; et aujourd'hui, c'est bien l'impératif religieux qui constitue la principale caractéristique de l'activité terroriste. D'ailleurs, le mot assassin « celui qui commet un meurtre avec préméditation ou guet-apens », était le nom d'une branche de la secte chiite des Ismaélites qui, entre 1090 et 1272, combattit pour repousser les Francs, c'est à dire les croisés, qui tentaient d'étendre ou de défendre les Etats latins de Terre sainte. Traduit littéralement «assassin» signifie «mangeur de haschich» en référence à la prise rituelle par les intéressés de cette substance, avant de partir pour leurs missions meurtrières. La violence par les assassins était un acte sacramental : un devoir divin, ordonné par un texte sacré et transmis par les autorités religieuses. Le même idéal de sacrifice personnel et de martyr suicidaire peut être observé aujourd'hui dans beaucoup d'organisations terroristes islamiques, mais aussi dans d'autres religions. La religion constitue sans doute une motivation d'autant plus forte pour le terrorisme de l'après-guerre froide, que les vieilles idéologies sont discréditées par l'effondrement de l'Union soviétique et de l'idéologie communiste. Par ailleurs, la promesse de bénéfices mirifiques offerts par le capitalisme libéral et démocratique apparemment triomphant, ne parvient pas à se matérialiser dans de nombreux pays. Le sentiment général d'insécurité engendré par ces changements a été aggravé par d'autres facteurs sociaux, notamment la croissance accélérée de la population, l'urbanisme rapide et la désagrégation des services locaux (soins

¹¹ L'OLP est en ce sens un mouvement terroriste exceptionnel puisqu'elle fut non seulement la première organisation pratiquant réellement le terrorisme «international», mais elle développa de surcroît son orientation internationaliste plus que la plupart des autres groupes terroristes.

médicaux, logements, aide sociale et éducation,...) classiquement offerts par l'Etat. L'émergence de la religion comme principale inspiration du terrorisme dans les années 1990 est du reste mis en évidence par le fait que les actes de terrorisme importants de la décennie ont tous eu une dimension ou une motivation religieuse significative¹².

Le terrorisme motivé, en tout ou partie, par un impératif religieux, a souvent conduit à des actes de violence intense, dont le coût en vies humaines a été beaucoup plus élevé que celui des attentats, plus ciblés et moins mortels, commis par des organisations terroristes laïques. Les raisons pour lesquelles le terrorisme religieux provoquent autant de morts tiennent au système de valeurs radicalement différent, aux mécanismes de légitimation et de justification, aux concepts moraux et à la vision mondialiste du terrorisme religieux. Les terroristes laïcs et religieux diffèrent aussi par leur recrutement. Les laïcs tentent de mettre en œuvre un recrutement large s'adressant à des sympathisants réels ou potentiels, c'est à dire aux membres de communautés qu'ils se proposent de défendre. Les religieux sont avant tout des activistes et des militants engagés dans ce qu'ils considèrent comme une guerre totale. Toutes ces caractéristiques essentielles, même si elles sont communes à l'ensemble des obédiences des terroristes religieux, sont néanmoins souvent étroitement liées aux groupes terroristes religieux islamistes, et plus particulièrement à ceux qui trouvent leur inspiration en Iran. A la base de la campagne terroriste soutenue par ce pays, on trouve le désir d'étendre à tout le monde musulman l'interprétation fondamentaliste de la loi islamiste suivie en Iran¹³. Ce sentiment d'extériorité, la nécessité de changements radicaux dans l'ordre du monde, apparaissent dans les ouvrages de nombreux théologiens chiites¹⁴. La mise en évidence de la capacité, caractéristique du terrorisme déterminé par un impératif religieux, de provoquer des meurtres de masse aveugles

¹² Mars 1995 : gaz sarin métro à Tokyo – avril 1995 : immeuble des services fédéraux à Oklahoma city- 1993 : World Trade Center à New York – 1995 : assassinat d'Yitzak Rabin – juin 1996 : bâtiments US Air Force en Arabie Saoudite – nov 1997 : touristes étrangers à Louxor – 1994 : vol AF par GIA – 1995 : vagues en France par GIA – sept 2001 : World Trade Center à New York – mars 2004 : Madrid.

¹³ « Nous devons nous efforcer d'exporter notre révolution dans le monde », déclarait l'ayatollah Khomeyni à l'occasion du nouvel an iranien en 1980.

¹⁴ « Le monde tel qu'il est aujourd'hui est tel que d'autres l'ont modelé. Nous avons deux possibilités : ou bien l'accepter avec soumission, ce qui signifie laisser mourir l'Islam ou le détruire, afin que nous puissions le reconstruire selon l'Islam » écrit l'ayatollah Baqer al-Sadr.

et encore plus claire à travers les activités criminelles de divers sectes et cultes. En mars 1995, l'émission d'un gaz innervant aux effets mortels dans le métro de Tokyo, en est un exemple, constituant un tournant historique dans l'utilisation des tactiques et des armes des terroristes. On peut considérer que la secte Aum Shinrikyo représente une menace terroriste d'un nouveau genre. C'est un mouvement religieux de masse, motivé par un impératif religieux, presque transcendantal, d'inspiration divine. Malgré la dissolution d'Aum ordonnée au Japon et la condamnation d'Asahara et de ses lieutenants, des rapports indiquent qu'Aum tente de renaître au Japon. Il semble qu'un noyau dur d'au moins un millier de membres, qui inclut même de nouveaux adeptes, est en train de relancer l'activité très profitable de la secte dans l'informatique et s'est engagé dans diverses activités commerciales, tout en continuant d'adorer le maître emprisonné.

L'apparition de mouvements millénaristes obscurs et particuliers, de groupes religieux nationalistes et d'organisations paramilitaires d'extrême droite violemment antigouvernementales constitue évidemment une menace différente, et potentiellement beaucoup plus sérieuse, que celle représentée par des terroristes traditionnels. Elle est en effet certainement beaucoup plus difficile à cerner et à identifier.

L'identité de ces nouveaux types d'adversaires a également une influence sur les mesures que le gouvernement, l'armée, la police et les services de sécurité peuvent mettre œuvre pour les contrer. Le premier problème à résoudre pour combattre ou éliminer ces nouveaux adversaires, est tout simplement celui de leur identification. Ces entités éthérées et vagues n'ont généralement pas l'« empreinte » ni le « modus operandi » d'une organisation terroriste qui existe réellement : l'établissement d'un portrait précis par les services de renseignements, les forces de l'ordre ou les spécialistes de la sécurité est difficile. On ne peut donc se faire une idée de leurs intentions et de leurs moyens, et encore moins de la violence dont ils sont capables, avant même qu'ils ne l'aient déchaînée. C'est avant tout l'intelligence et le renseignement qui doivent être développés, des enquêtes et surtout des recherches universitaires qui doivent être entreprises, pour que des mesures efficaces de protection, sans même parler d'élimination, puissent être envisagées. De plus, les approches politiques anti-terroristes classiques ne sont ni

pertinentes ni efficaces, confrontées à ce type d'activité. Les concessions politiques, les compensations financières, les amnisties et autres avantages personnels, employés avec succès contre les terroristes laïcs, sont inapplicables aux exigences extrêmes, ne souffrant pas la moindre compromission, des terroristes religieux. L'action doit être menée sur deux fronts. D'un côté, il faut combattre le sentiment profond d'aliénation et d'isolement de ces mouvements religieux et de ces sectes. Il faut établir un pont entre la société et les extrémistes. De plus, il faut considérer que nous nous trouvons peut-être dans une nouvelle ère terroriste, potentiellement plus dangereuse dans ce troisième millénaire, avec de fortes tentations de provoquer l'apocalypse en utilisant des armes de destruction de masse. La possibilité d'actes de violence plus denses et plus monstrueux ne peut malheureusement être écartée.

Quels que soient les buts et objectifs des terroristes, aucun ne commet d'action au hasard ni sans raison. Chacun souhaite qu'un maximum de publicité soit accordé à la moindre de ses actions, et utilise l'intimidation et la contrainte pour atteindre ses objectifs. On peut donc considérer le terrorisme comme un acte violent destiné spécialement à attirer l'attention et, grâce à la publicité qu'il génère, à communiquer un message. Les terroristes ont la faculté d'attirer l'attention des médias à leur cause. Ce problème est endémique dans tous les pays démocratiques disposant d'une presse libre. Il est donc clair que le terrorisme et les médias sont, par principe, liés en une relation symbiotique, chacun nourrissant et exploitant tout à la fois l'autre pour servir son propre intérêt. Mais cela ne signifie en rien, heureusement, que les médias soient les meilleurs alliés des terroristes. En effet, si la couverture médiatique du terrorisme est quantitativement importante, elle est rarement positive ! Même les plus critiques vis à vis des médias pour leur couverture sans réserve du terrorisme, concèdent que cela n'a pas conduit à une attitude plus favorable du public envers les terroristes ou leur cause. La fascination du public pour le terrorisme est cependant évidente. Mais cette publicité est à double tranchant. En effet, si les terroristes voient évidemment leur notoriété assurée, ce qui constitue un des buts de leur action, les attitudes du public et les réactions qu'ils en attendent ne sont pas prévisibles. Ils existent cependant deux cas particuliers où une relation causale évidente entre le terrorisme et l'attention que lui accordent les médias a un impact négatif sur le comportement du public et du

pouvoir. Le premier est la perception par le public d'un risque personnel lié au terrorisme, et ses effets directs sur sa détermination à se déplacer ou à voyager. Le second est la pression, en terme de calendrier, que les médias imposent aux gouvernements pendant une crise générée par le terrorisme. En conséquence, la relation de cause à effet systématisée entre les médias et le terrorisme n'est pas une réalité démontrée.

Bien plus que la presse, le soutien des Etats aux terroristes améliore de façon considérable leurs possibilités et leurs capacités opérationnelles (ressources diplomatiques, militaires, de renseignement). Le soutien d'un pays permet également aux terroristes d'excellentes conditions de formation et d'entraînement. Conséquence de ce soutien et des moyens importants dont peuvent disposer les organisations financées par les Etats, les attentats que l'on peut attribuer à ce type de terroristes sont bien plus meurtriers que ceux orchestrés par des organisations qui ne bénéficient ni de l'assistance ni du soutien d'un Etat.

Depuis quelques années, le développement du terrorisme religieux a changé la donne quant à nos convictions sur les terroristes et la violence dont ils sont responsables. Si dans le passé, des possibilités d'assassinats de masse au moyen d'armes de destruction massive ne retenaient pas l'attention des politiques et des experts, elles sont devenues d'actualité en ce début de nouveau millénaire. Si des considérations morales, politiques et techniques jouaient comme des restrictions importantes à l'usage de telles armes pour des terroristes laïcs ou séculiers, les derniers attentats de 2001 et 2004 les rendent dramatiquement anachroniques pour des terroristes religieux. Nous pouvons donc craindre l'arrivée d'une ère de violence plus destructrice et plus sanglante que tout ce que nous n'ayons jamais connu auparavant. Enfin, si la stratégie terroriste de demain s'oriente certainement vers des procédés déjà connus tels que l'utilisation de boucliers humains et de moyens civils à effet massif (aéronefs, embarcation, train,...), elle utilisera sans nul doute aussi des procédés « novateurs » tels que les armes de destruction massives, les actions sur les flux migratoires ou les actes dans le cyberspace (systèmes économiques et financiers, systèmes de distribution d'énergie, systèmes de contrôle et de régulation des transports, systèmes C2 nationaux).

La disparition de la « chape de plomb » installée par les deux supers grands sur la planète a engendré un foisonnement et une agitation qui donnent lieu à une multiplication des crises internes ou externes. Les sources de tension deviennent chaque jour plus nombreuses et on voit fleurir les tensions ethniques, économiques, sociales ou politiques accompagnées de leurs actes de violence multiformes. Après avoir brossé un tableau de ces nouvelles formes de violence progressant dans ce monde, voyons comment les sociétés occidentales de demain, et donc la France, pourront lutter contre avec efficacité.

2 SECONDE PARTIE : ...IMPOSANT UNE LUTTE A REPENSER

La violence est le problème capital des sociétés modernes, et c'est au cœur de celles-ci que se trouvent les réponses. Rien de ce qui concerne leur sécurité ne leur est indifférent ou étranger. Rien n'est donc plus important que leur sécurité. C'est pourquoi il est urgent de traiter cette violence dramatique. Les nations occidentales doivent engager tous leurs efforts pour adapter des solutions à la compréhension qu'elles font des conflits¹⁵. La mondialisation leur attribue le rôle de faire la guerre à la guerre par tous les moyens et de concert. Sans abandonner la riposte potentielle à des conflits inter-étatiques toujours possible, elles doivent appréhender des stratégies nouvelles de contre violence pour permettre la mise en place de solutions politiques aux conflits intra-étatiques. Ces stratégies sortent bien évidemment de la vision de Clausewitz qui demeurerait la référence jusqu'ici. Il s'agit maintenant de penser le retour à la paix sans s'engager dans une stratégie d'affrontement armé. Il ne s'agit plus de détruire les belligérants mais d'imposer une volonté politique dans le sens de la paix. L'engagement militaire n'est plus qu'un aspect d'un subtil mélange de facteurs. Démontrons donc maintenant quels sont les outils d'une telle stratégie en examinant différents concepts puis les domaines essentiels à maîtriser pour qu'elle soit gagnante.

2.1 LES CONCEPTS INTERNATIONAUX

On peut relever quatre concepts internationaux dédiés à la lutte contre la violence.

2.1.1 LE CONCEPT JURIDIQUE

C'est le droit international qui fonde le concept juridique. Il rassemble les normes et les institutions qui visent à régir la société internationale. L'impossibilité qu'un Etat assure seul sa sécurité sans menacer celle du pays voisin forme le socle de l'Organisation des Nations Unies : décourager voire empêcher toute agression d'un Etat contre la communauté internationale en quête de paix. La

sécurité devient une référence permanente. Le règlement pacifique des conflits passe d'abord par des modes d'action diplomatiques et juridictionnels. Les modes d'action diplomatiques recouvrent la négociation, la médiation, l'enquête et la conciliation. Les modes d'action juridictionnels comprennent l'arbitrage et le recours à une juridiction internationale. Le maintien ou le rétablissement de la paix et de la sécurité internationales par les moyens de la coercition militaire est reconnu au Conseil de sécurité par la Charte de l'ONU. Deux possibilités lui sont offertes pour atteindre ces objectifs. La mise en mouvement d'actions d'influence allant du simple constat d'une menace à la paix à des mesures provisoires en est une. La seconde est l'exercice de pressions et de sanction par l'intermédiaire de mesures coercitives ou non (ruptures des relations diplomatiques, embargo, démonstrations de force, blocus, opération). L'agenda pour la paix du 30 juin 1992 établit des cadres aux actions de maintien de la paix et de la sécurité internationales. Il s'agit de la diplomatie préventive (preventive diplomacy), du rétablissement de la paix (peacemaking), du maintien de la paix (peacekeeping) et de la consolidation de la paix (peacebuilding). Il convient donc d'éviter l'éclatement de la violence, de mettre fin aux conflits déclarés, de préserver les acquis de la paix et enfin d'empêcher durablement que les violences ne reprennent. Cet agenda représente donc le cycle complet de lutte contre la violence. Le supplément à l'agenda pour la paix de 1995 y ajoute le désarmement sous négociation ou sous action coercitive et le recours aux actions coercitives (enforcement actions) contre les responsables de menace à la paix, de rupture de la paix ou d'actes d'agression.

En fait, toutes ces distinctions établies par l'ONU sont des qualifications juridiques recouvrant des activités militaires de même nature mais d'intensités différentes. Par ailleurs, les tribunaux pénaux internationaux représentent l'aboutissement du lent processus de construction d'un système juridique international sanctionnant les atteintes au droit humanitaire. Il s'agit soit de juridictions aux compétences juridiques limitées dans le temps et dans l'espace (tribunal international pour les faits commis en ex-Yougoslavie siégeant à La Haye,

¹⁵ Eric de La Maisonneuve, « La violence qui vient », Arléa, 1997.

tribunal pénal international pour le Rwanda installé à Arusha) soit de la Cour pénale internationale¹⁶.

Même si ce concept juridique a largement progressé au travers de ces différentes mise en œuvre, il manque encore de cohérence de par l'influence de certains Etats.

2.1.2 LE CONCEPT HUMANITAIRE

Basé sur la souveraineté des Etats et sur la primauté de l'individu, le concept humanitaire a grandement progressé sous la pression des organisations non gouvernementales (ONG). Il s'exprime dans deux cadres d'intervention : l'assistance humanitaire (catastrophe naturelle,...) et la protection des populations victimes de conflits. Le droit humanitaire fait partie intégrale du droit international public. Il est relatif aux victimes de conflits armés internationaux comme non-internationaux et intègre la protection des populations civiles. L'intervention humanitaire se dresse entre la non-intervention et la protection des droits de l'homme. Le droit coutumier reconnaît deux motifs d'intervention sur le territoire et dans les affaires intérieures d'un Etat : l'intervention sollicitée par les autorités légitimes et l'intervention d'humanité. Il ne s'agit pas d'un devoir d'ingérence humanitaire mais simplement du droit des tiers à accorder une assistance humanitaire limitée aux cas d'urgence. L'exercice de ce droit concerne bien plus les ONG que les Etats.

Les Etats disposent eux d'intérêts nationaux qui leur sont propres.

2.1.3 LE CONCEPT D'INTERET NATIONAL

Contrairement aux deux précédents, le concept d'intérêt national se fonde sur les intérêts d'Etat et la lutte entre Etats recherchant le pouvoir et la puissance. Chaque pays s'efforce d'exprimer son concept d'intérêts dans une documentation sur la défense. Examinons les intérêts américains et les intérêts français à titre d'exemple de ce concept.

¹⁶ Daniel Fontanaud, « La justice pénale internationale, Problèmes politiques et sociaux », n°826, La documentation française, 27/08/1999.

Aux Etats-Unis, l'emploi de la force militaire pour lutter contre la violence est intimement lié à la protection des intérêts vitaux. Formalisés dans le National Security Strategy régulièrement édité, les objectifs politiques et les intérêts nationaux définissent la stratégie globale de sécurité nationale. Les Etats-Unis ne souhaitent généralement pas intervenir directement dans les opérations de paix, mais sont prêts à accepter que des alliés bien disposés puissent se déployer sur le terrain tandis qu'ils les soutiendraient à distance.

En France, le « livre blanc » sur la défense de 1994 a redéfini les intérêts français. Bien évidemment liés à nos voisins européens et occidentaux, ils couvrent une panoplie plus large que celle des Etats-Unis en associant aux intérêts matériels des intérêts immatériels (stratégiques et de puissance). Leur défense intègre notamment la diplomatie comme autre voie que la voie militaire. Les notions de contribution pour le maintien de la paix, le respect du droit international et la promotion de la démocratie dans le monde y sont précisées. Les définitions larges permettent à la France de participer activement à la plupart des opérations de lutte contre la violence.

Ces deux exemples illustrent parfaitement l'ouverture qui est faite aux interventions et aux opérations de paix au travers de ces documents stratégiques.

2.1.4 LE CONCEPT MILITAIRE

Les forces armées disposent, elles aussi, d'un concept d'action pour lutter contre la violence.

Différentes missions ont vu le jour au fur et à mesure des opérations de paix menées dans le monde ces dernières décennies.

La doctrine générale de l'Army américaine, figurant dans le Field Manuel 100-5, inclut plusieurs types « d'opérations de stabilité » (stability operations) dédiées à cette lutte. Il s'agit des peace operations, du combat contre le

terrorisme (counter-terrorism et anti-terrorism), de la lutte contre la drogue (counter-drug operations), des opérations d'évacuation de ressortissants (non-combattant evacuation operations), du contrôle des armements, du soutien à certains mouvements d'insurrection (support to insurgency), du soutien à la contre-insurrection (counter insurgency), de la démonstration de force (show of force) et des opérations d'assistance au maintien de l'ordre public (civil disturbance operations). Cette liste complète répond aux multiples types et intensités de violence rencontrées en première partie.

Les Britanniques eux se sont récemment ralliés à la classification commune des pays de l'OTAN. Ils comptabilisent quatre types d'opérations : les opérations de soutien de la paix (peace operations), les opérations de contre-insurrection (counter-insurgency operations), les interventions limitées (limited intervention operations) et la guerre.

Comme les Britanniques, les Français se sont ralliés en 1999 aux concepts communs à l'ensemble des armées occidentales. Quatre types d'opérations sont retenus : la guerre, les opérations de guerre, les opérations de soutien de la paix, les opérations de sécurité et les opérations de secours d'urgence.

Face aux nouvelles menaces multiformes, les Nations occidentales s'efforcent donc bien de définir des concepts pluridisciplinaires face aux problèmes de violence rencontrés. Au-delà des concepts retenus, la communauté internationale se doit de maîtriser aussi un certain nombre de domaines tels que les espaces, les mouvements de masse, les armements, l'urgence humanitaire et l'information.

2.2 DES DOMAINES A MAITRISER

Les forces armées agissent désormais dans un contexte où le succès d'une opération est directement lié aux actions qu'elles mènent sur le théâtre. Au-delà des actions militaires classiques (destruction du potentiel de puissance d'un adversaire), ces forces doivent dorénavant agir dans le champ psychologique ou immatériel (logique de valeurs). Pour parvenir à maîtriser un

conflit, il est indispensable d'en maîtriser un certain nombre de domaines primordiaux que sont les espaces, les masses, les armements, l'urgence humanitaire et l'information.

2.2.1 LES ESPACES

La maîtrise de ce domaine a pour objectif de limiter au minimum voire de soustraire la liberté d'action dans l'espace de l'adversaire. Il est essentiel dans tout conflit. Bien plus dense, vivant et modifiable que dans les guerres symétriques, l'espace des conflits asymétriques est d'autant plus difficile à contrôler qu'il est en même temps essentiel à maîtriser. L'espace passif est devenu actif et la manœuvre devient autant psychologique que physique. En plus des notions classiques d'espace terrestre, maritime et aérien, il faut considérer le territoire comme système de valeurs où vivent des groupes avec des idées, des actes, des objets. L'espace humain est aussi culturel avec ses règles, ses interdits, ses spécificités et structurel car incluant des organisations, des structures politiques, administratives et politiques. Utiliser cet espace consiste d'abord à le connaître. Pour cela, il faut en étudier ses points, ses lignes, ses zones, ses flux et ses acteurs. On peut ainsi identifier les points clés de l'espace physique (carrefours, points hauts, passages obligés,...), les points de l'espace politiques et économiques (lieux d'exercice des fonctions politiques et économiques). On distinguera aussi parmi eux les points d'osmose ou de cristallisation. Les lignes, elles, sont soit des lignes de jonction soit des lignes de ruptures. Les acteurs façonnent l'espace en territoire. Ils agissent individuellement (responsables de lieux physiques par exemple), en groupes communautaires en tant que responsables politiques et administratifs. Contrôler un espace consiste aussi à en maîtriser les flux. De la coupure logistiques au blocus en passant par l'embargo, ils concernent aussi bien les flux humains qu'économico-culturels.

C'est au travers de toute cette connaissance des espaces complexes que la maîtrise sera acquise face à la modernisation des moyens de communication et du développement de réseaux transnationaux.

2.2.2 LES MOUVEMENTS DE MASSE

Bien plus complexe que la précédente, la maîtrise des mouvements de masse est impérative lorsque l'adversaire dispose d'au minimum une emprise sur la population voire l'instrumentalise.

Ce volet comprend deux types d'action : la protection publique que vise à défendre les biens et les personnes contre les auteurs de violence et la conservation de l'ordre public vis à vis de la population elle-même. Les acteurs sont de deux ordres. On peut distinguer les foules inorganisées et passives des foules organisées psychologiquement. Le passage de l'une à l'autre se fait par la transition d'une psychologie individuelle vers une psychologie collective à prendre en compte pour maîtriser les phénomènes propres à un rassemblement de masse. Des foules se sentant menacées peuvent rester passives ou se disperser ou lutter en fonction des meneurs. Dans une masse ameutée, le changement de psychologie individuelle se caractérise par une perte du sens de la réalité, une exacerbation du sentiment de puissance individuelle, un effacement de l'esprit critique et du raisonnement, une perte totale du sens de la responsabilité individuelle. La foule se comporte alors comme une véritable entité psychologique sous l'emprise d'émotions fortes, revendiquant ses slogans et ses actes, devenant dynamique et incontrôlable, émettant une rage destructrice éventuellement par le feu. A l'extrême, le soulèvement est généralement une amplification des autres mouvements de masse. Il né en l'absence de leader politique, lorsque les forces de l'ordre locales sont inexistantes ou inefficaces, et sous l'emprise d'un pouvoir politique oppressant et d'autres éléments favorables (économiques par exemple).

La maîtrise des mouvements de masse nécessite trois types d'action. Le renseignement, la prévention et le contrôle. Le renseignement devra préciser l'état détaillé des lieux des mouvements, l'état de disponibilité des forces de l'ordre, le type de masse identifié, l'identification et l'organisation des meneurs, le degré d'inertie et d'énergie des masses. Les actions de prévention varient selon le type de foule concerné. Les manifestations sont prévenues par des mesures psychologiques et physiques. L'émeute peut être évitée par l'instauration de dispositifs destinés à empêcher le regroupement des acteurs. La prévention des

affrontements communautaires consiste à jeter un dispositif d'interposition et de séparation des communautés par des obstacles physiques puis la création de nouveaux liens durables. Le contrôle dépend aussi du type de mouvement de masse. Le contrôle d'une manifestation pour qu'elle ne dégénère pas en émeute doit comprendre la maîtrise de l'espace, la persuasion, l'intimidation et l'intervention. Le contrôle d'une émeute passe par la limitation d'effet de gravitation des différentes masses (cloisonnement) et par la maîtrise de l'effet inertiel par détournement de l'objectif initial. L'interposition dans un affrontement intercommunautaire reste plus délicat. Le contrôle des masses de fuite relève de stratégies de canalisation de foules, d'unité d'accueil, et d'unité spécialisée (médicales,...).

Quel que soit le mandat confié à des forces armées agissant en tiers dans un conflit, une partie de la mission menée sur le théâtre d'opérations vise à rassurer les populations et contribuer au maintien de l'ordre public.

2.2.3 LES ARMEMENTS

La maîtrise des armements conditionne le processus de retour vers la paix et relève des forces militaires pour ce qui est de sa mise en œuvre et de son contrôle. Elle peut être consensuelle ou coercitive.

Les facteurs de succès d'un désarmement sont avant tout psychologiques pendant les négociations et la mise en place des accords. Ils incluent la limitation, l'impartialité n'excluant pas les actions coercitives, des accords clairs, un dialogue sur le terrain et une capacité d'intimidation. Les différents degrés de maîtrise des armements sont la limitation, le contrôle, la réduction, le désarmement et la démobilisation. Tout processus de maîtrise doit contrer l'image psychologique du guerrier, l'idéalisation des buts de guerre, l'idée d'aventure et de déresponsabilisation, le profit qu'il est fait des trafics d'armement, les pouvoirs et ouvrir pour l'équilibre du processus. Dans le cas d'une maîtrise consensuelle, trois phases se succèdent. La mise en place des conditions de négociation par la diplomatie et par la présence d'une force sur le théâtre. Vient ensuite la négociation sous l'égide de l'ONU disposant de moyens de persuasion et de contrainte puis la démobilisation pour fusionner toutes les forces armées et

dissoudre les guérillas. Enfin, s'il ne peut y avoir désarmement ou démobilisation, des mesures de stabilisation peuvent être acceptées par les parties. La maîtrise consensuelle est bien souvent difficile à obtenir. Dans ce cas, elle laisse place à la maîtrise coercitive. Sans adversaire désigné, les forces doivent faire preuve d'impartialité et de crédibilité. Le dispositif doit être centré sur des zones géographiques désignées, définir des comportements et des types d'armements clairs. Les forces doivent avoir été entraînées à ce mode d'action, agir selon le principe d'unité et d'effort, rester en contact permanent avec les populations dans le but de les convaincre d'une telle action de désarmement. On peut distinguer quatre phases : la limitation de la liberté d'action des belligérants, la cessation des hostilités, la stabilisation et le regroupement puis le désarmement.

La maîtrise des armements est une étape difficile du règlement d'un conflit. Même décidée au niveau politico-stratégique, sa mise en œuvre par les forces armées se situe toujours entre une option consensuelle et une option coercitive. Elle nécessite rigueur, sang-froid, capacités de négociation et d'intimidation, ainsi que le déploiement d'un important dispositif de renseignement humain et technique. La simulation et l'entraînement des forces à de telles actions sont indispensables pour une préparation efficace.

2.2.4 L'URGENCE HUMANITAIRE

De plus en plus sollicitée dans le cadre de mandats internationaux ou d'accords bilatéraux, l'urgence humanitaire doit voir son domaine maîtrisé par les forces armées.

Même si des obstacles juridiques existent encore pour la mise en œuvre de ce concept, les forces armées doivent y être préparées plus que jamais en ce début de siècle. Rappelons aussi que l'émotion est le moteur de la chaîne humanitaire. La détresse des populations ne suffit pas si elle n'est pas montrée. L'importance des médias est donc primordiale. L'ensemble des organismes humanitaires forme une communauté très diversifiée. On distingue classiquement quatre types d'organismes : les agences de l'ONU et les autres organisations publiques internationales, les organisations internationales privées, les

organisations publiques fournisseurs d'aide et les organisations non gouvernementales. Les aides importantes que peuvent fournir ces organisations et ces Etats sont devenues un enjeu économique majeur pour certains pays. Ceux-ci n'hésitent donc pas à utiliser tous les subterfuges pour les obtenir. Le but d'une telle opération doit être largement débattue avec l'ensemble des participants au règlement de la crise. La coopération entre humanitaires et militaires est à privilégier. Les forces armées peuvent assurer quatre rôles : l'aide humanitaire d'urgence aux populations en détresse, l'intervention militaire d'urgence pour assurer la survie des populations en faisant cesser les exactions commises par une faction, la protection des organisations humanitaires, des biens et des personnes et l'évacuation de ressortissants dans un contexte conflictuel. Mais si ce type d'opérations s'est ralenti ces dernières années, les forces armées doivent s'y préparer tant en terme de conception que de capacités et de savoir-faire propres.

2.2.5 L'INFORMATION

Toute période de crise et de conflit implique une accélération des communications d'informations. Ainsi apparaît l'importance primordiale de la capacité de communiquer et d'échanger des informations. Vaste mais essentielle, la maîtrise de l'information inclut bien évidemment les actions psychologiques. S'informer permet de former l'action. Maîtriser l'information, c'est donner une certaine transparence au contexte. Le renseignement de veille est à la base de l'information. Il s'obtient par des recherches sur des dispositifs mais aussi par les observations satellites et les écoutes électroniques des réseaux de communications. Et bien sûr par les moyens humains. Il concerne la situation géographique, la connaissance humaine, l'espace économique et la connaissance générale des belligérants. L'utilisation optimum de ces informations doit aboutir à la décision des chefs après des étapes méthodiques. Ensuite, la communication de la décision est aussi essentielle et doit être conduite parallèlement aux actions opérationnelles. Même si la France reste encore fébrile quant aux opérations psychologiques, on ne peut abandonner l'idée qu'il faille se préoccuper de la dimension psychologique d'une opération militaire. Il s'agit de présenter le sens de l'action de manière à susciter un consentement volontaire. Cette bataille de l'adhésion est aussi importante pour le commandement que les actions purement militaires. Il faut

combattre pour la perception de l'action de nos forces, celle de l'action des adversaires et celle des actions des tiers impliqués ou non dans le conflit. Il s'agit de convaincre en respectant le principe de liberté de pensée et d'expression, celui de véracité des données et des informations utilisées, celui de la crédibilité, celui de l'efficacité et enfin celui de la distanciation par rapport à l'engagement.

L'information précise le contexte et lui donne un sens, elle forme la décision, la matérialise mais aussi transforme le contexte. Sa maîtrise est une manœuvre nécessaire au succès de l'opération militaire.

CONCLUSION

« On appelle génie la capacité d'obtenir la victoire en évoluant et en s'adaptant à l'ennemi ... la victoire complète s'obtient lorsque l'ennemi ne combat pas... et est vaincu par l'emploi de la stratégie».

Sun Tzu

Les phénomènes de violence de tout ordre agitent de plus en plus notre monde. Qu'il s'agisse de guérillas, de violences mafieuses ou de terrorisme, ces actes ne peuvent être acceptables ni acceptés par les Nations. D'une grande complexité, ces violences ne peuvent se combattre que si elles sont parfaitement identifiées. La connaissance de leurs mécanismes doit être une priorité avant tout engagement des forces armées dans un conflit.

Même si la pluralité des acteurs, la diversité des environnements et la multitude des leviers ne simplifient pas l'étude de ces mécanismes, nous avons vu qu'il était malgré tout possible de tracer une typologie d'ordre opérationnelle des violences. Le terrorisme est bien évidemment la violence à la fois la plus sensible et la plus multiforme de ce début de siècle. Les derniers attentats des 11 septembre 2001 à New York et 11 mars 2004 à Madrid nous le rappellent tragiquement. Cette classification et cette compréhension des formes et mécanismes de violence s'avèrent maintenant une nécessité indispensable à la planification et à la conduite des opérations d'aujourd'hui et de demain, qu'elles soient nationales ou internationales. Le succès de ces opérations passe par la maîtrise de différents domaines (les espaces, les masses, l'information, les armements, l'humanitaire) directement issus de l'analyse de ces mécanismes.

Seul l'adaptation de nos concepts et de nos moyens à la maîtrise de ces domaines peut nous garantir d'éviter au mieux ou de résoudre au pire les nouveaux conflits bien décidés à envahir notre planète.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

- BAUER Alain / RAUFER Xavier, La guerre ne fait que commencer, J.C. LATTES, 2002.
- CHALIAND Gérard, Terrorismes et guérillas : techniques actuelles de la violence, FLAMMARION, 1985.
- DIDIER Anne-Line / MARRET Jean-Luc, Etats « échoués », mégapoles anarchiques, PRESSES UNIVERSITAIRES DE France, 2001.
- DUBOST Michel, La guerre, MAME/PLON, 2003.
- FRANCCART Loup, Maîtriser la violence : une option stratégique, ECONOMICA, 2002.
- GERE François, La guerre psychologiques, ECONOMICA, 1997.
- HOFFMAN Bruce, La mécanique terroriste, CALMANN-LEVY, 1999.
- HOUBBALLAH Adnan Dr, Le virus de la violence : la guerre civile est en chacun de nous, ALBIN MICHEL, 1996.
- LA MAISONNEUVE Eric de, La violence qui vient, ARLEA, 1997.

ARTICLES

- ARAGONES Jacques, La maîtrise de la violence, une mode ou un mode opératoire ?, Revue La Tribune, 2001.
- ZEGHAL Malika, Les usages du savoir et de la violence : quelques réflexions autour du 11 septembre, Revue politique étrangère, 2002.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1
1 PREMIERE PARTIE : DES MECANISMES NOUVEAUX ET COMPLEXES.....	3
1.1 TYPOLOGIE OPERATIONNELLE DE LA VIOLENCE.....	3
1.1.1 LA VIOLENCE ENGAGEE	4
1.1.2 LA VIOLENCE INSURRECTIONNELLE.....	5
1.1.3 LA VIOLENCE INSTITUTIONNELLE.....	5
1.1.4 LA VIOLENCE MAFIEUSE	6
1.1.5 LA VIOLENCE PSYCHOTIQUE.....	7
1.1.6 LA NON-VIOLENCE	8
1.1.7 LA COMBINAISON DES LOGIQUES DE VIOLENCE.....	8
1.1.8 LES DEGRES D'INTENSITE	9
1.2 DES FORMES GENERIQUES IDENTIFIEES.....	10
1.2.1 LA GUERILLA.....	10
1.2.2 LA TERREUR.....	11
1.2.3 LE TERRORISME	11
2 SECONDE PARTIE : ...IMPOSANT UNE LUTTE A REPENSER.....	19
2.1 LES CONCEPTS INTERNATIONAUX.....	19
2.1.1 LE CONCEPT JURIDIQUE	19
2.1.2 LE CONCEPT HUMANITAIRE.....	21
2.1.3 LE CONCEPT D'INTERET NATIONAL	21
2.1.4 LE CONCEPT MILITAIRE.....	22
2.2 DES DOMAINES A MAITRISER.....	23
2.2.1 LES ESPACES.....	24
2.2.2 LES MOUVEMENTS DE MASSE	25
2.2.3 LES ARMEMENTS	26
2.2.4 L'URGENCE HUMANITAIRE.....	27
2.2.5 L'INFORMATION.....	28
CONCLUSION	30